Compte-rendu de la Réunion de Bureau

samedi 6 avril 2013 à Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Michel CARRE, Mylène CARRE, Frédérik DEIPEVEEN, Françoise ROSTAIND, Annie TISSIER.

La réunion débute à 19h00.

Ordre du jour :

1. Point sur les adhésions
2. Châteauneuf en Fête
3. Demandes de subventions 2013
4. Fête de l'eau
5. Sorties rando – Organisation
6. Questions diverses

---

1. ***Point sur les adhésions***

Annie fait le point sur le nombre d'adhérents. Au 6 avril 2013, 78 membres sont à jour de leur cotisation.
Le listing Citizen, alimenté par Annie, fait ressortir d'anciens adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation. Les coordonnées de ces personnes sont conservées pour qu'elle puissent être informées des publications envoyées par mailing.

2. ***Châteauneuf en Fête*** **2juin 2013**

◆ **Les animations** retenues :

♦ Vide-Grenier

♦ Musicien de rue

♦ Buvette – Petite restauration

♦ Aire de pétanques en libre accès

Françoise nous informe que l'animateur de l'Hôpital de Vernoux, Jérôme a accepté d'enfiévrer la rue, accompagné de sa guitare.
Françoise contactera M. Vivien MOREL, de Chalencon, afin d'approcher quelques artistes susceptibles d'animer la rue avec des petits spectacles de cirque, tel des jongleurs ...
Vernoux Danse Académy se produira pour une démonstration de Zumba. Une petite scène serait souhaitable.
Le parking et la cour de l'école seront réservés aux boulistes amateurs souhaitant échanger le cochonnet en toute amitié.

◆ Le matériel

Réservation des matériels :

OTSC : Friteuses – Cafetières *Annie*

Mairie de Vernoux : Chapiteaux *Frédérik*

Maire de Châteauneuf : Salles communales – Tables – Bancs – Barrières (En principe, la réservation est faite, mais s'en assurer *Mylène*

◆ Règlementation

Demander un arrêté d'interdiction du stationnement pour le 2 juin 2013 de 6h00 à 19h00. *Mylène*

◆ Stationnement

L'expérience 2012 (20 ans de Castelvive) a démontré le peu d'intérêt de prévoir du stationnement pour les visiteurs. Par conséquent, aucun stationnement spécifique ne sera mis en place.

M. MACHISSOT sera de nouveau sollicité pour mettre son parking à disposition des exposants. *Françoise*

◆ Inscription des exposants

Mise en place d'un système d'inscription identique à 2012.

Office de Tourisme sera sollicité pour recevoir les inscription des exposants.

Le tarif restera à 2,00 € le mètre linéaire. Gratuité pour les habitants de Châteauneuf. *Françoise*

◆ Achats denrées

Les boissons, bière et sodas, seront commandées à la Cave du Vivarais.

Pour la petite restauration, les achats se feront auprès de Promocash. Les quantités seront identiques à 2012, sauf pour les frites fraîches pour quelques kilos supplémentaires.

Les frigos seront fournis, soit par le vendeur de boisson, soit par nos propres moyens.

Des glaces, selon la météo, seront proposées à la vente. Voir avec Eric H. pour le congélateur

Les tarifs restent à définir.

• La publicité

Flyers, affichettes, OT, radio des Boutières... dès que les animations sont arrêtées. *Francoise, Michel, ...*

3. ***Demandes de subventions***

Les demandes de subventions « classiques » seront envoyées comme chaque année aux mairies d'où relèvent nos adhérents.

Une demande de subvention exceptionnelle sera formulée à la mairie de Châteauneuf pour la prise en charge de l'animation de rue.

4. ***Fête de l'eau du Pays de Vernoux 25 mai 2013***

Les organisateurs de cette manifestation ont lancé un appel auprès des associations du plateau pour participer à la fête (prêt de bénévoles, construction d'un radeau).
Pour le prêt de bénévoles > oui.
Pour le radeau > non.

5. ***Sorties randonnée - Organisation***

◆La vallée de l'Eyrieux

Rappel aux participants :
Prévoir un sac de couchage, le pique-nique pour les déjeuners du samedi et du dimanche.
Samedi soir, repas au restaurant à la charge des participants.
L'hergement est assuré en mobilhome et caravane.
Dimanche, petit-déjeuner offert par Castelvive.
Le transport des participants sera assuré par deux véhicules personnels et le minibus.
Daniel se chargera du transport des effets personnels le samedi soir
Les utilisateurs de véhicule personnel seront indemnisés selon la règle inscrite au règlement intérieur.

La Régordane

Françoise s'engage à faire parvenir un feuillet « renseignements pratiques » à tous les inscrits.
Le transport se fera par le Minibus conduit par Daniel, donc pas besoin d'alourdir les sacs à dos... merci Daniel !

6. ***Questions diverses***

Confection d'affiche d'information sur l’existence du blog CASTELVIVE.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La Présidente	Le Secrétaire
Françoise ROSTAIND	Michel CARRE